



## Conditions Générales de Vente

### PREAMBULE

Ces Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les droits et les obligations des parties dans le cadre de la création / maintenance et de l'hébergement de sites Internet effectués par Kiweez sarl.

Le client déclare savoir qu'Internet est un réseau divisé en portions dont le fonctionnement repose sur la coopération entre les opérateurs des différents réseaux sans qu'il y ait aucune obligation de fourniture ou de qualité de fourniture entre eux. Les réseaux peuvent avoir des capacités de transmission inégales et des politiques d'utilisation propres. Nul ne peut garantir le fonctionnement de l'Internet dans son ensemble.

**Le client ne peut-être qu'une personne morale ou un organisme.**

Pour les prestations d'hébergement et d'enregistrement de noms de domaine, Kiweez utilise les infrastructures d'OVH, SAS au capital de 10 000 000 €, RCS Roubaix – Tourcoing 424 761 419 00045, Code APE 6202A, N° TVA : FR 22 424 761 419, Siège social : 2 rue Kellermann - 59100 Roubaix – France.

Kiweez loue ses propres serveurs dédiés sur les infrastructures OVH. La hotline et l'administration des serveurs sont faites chez Kiweez ou ses partenaires.

### Article 1 – Objet du contrat

La société Kiweez, SARL au capital de 2 000 €, 11 rue Saint-Pierre, 63590 Cunlhat, RCS 490 597 432, représentée par M. Curien Patrick, gérant, dûment habilité aux présentes, ci après dénommée « le prestataire », fournit à ses clients un service payant, comprenant la création d'un site Internet, et des prestations de suivi et d'hébergement, en contrepartie du paiement de frais de création et d'un abonnement annuel.

Le détail des prestations de services, objet du présent contrat, figure dans le devis signé entre le prestataire et le client.

Ce devis et les présentes Conditions Générales de Vente, constituent le Contrat de Service.

### Article 2 – Définitions

Les termes et expressions utilisés au singulier ou au pluriel dans le présent contrat ont la signification suivante :

- Oeuvre désigne le programme informatique et/ou, de façon plus générale, les résultats de la Prestation décrite, et réalisée par le Prestataire pour le Client dans le cadre du Contrat et de ses Annexes. L' Oeuvre comprend l' Oeuvre Générique et l' Oeuvre Spécifique ;
- Oeuvre Générique désigne toute partie de l' Oeuvre conçue, en vue d'un usage élargi à plusieurs clients, pour procurer l'exécution d'une (de) fonction(s) déterminée(s) et qui n'a pas été conçue, réalisée et paramétrée uniquement pour répondre aux besoins exprimés par le Client ;
- Oeuvre Spécifique désigne l'intégralité de l' Oeuvre à l'exception de l' Oeuvre Générique, c'est-à-dire toute partie de l' Oeuvre dont les fonctionnalités ont été conçues, réalisées et paramétrées spécifiquement pour répondre aux besoins et demandes uniques exprimés par le Client.
- Parties : désignent le Client et le Prestataire, signataires du contrat;

### Article 3 – Prise d'effet et Durée

Le contrat entre en vigueur à sa date de signature par les deux parties et est conclu pour la durée nécessaire à la réalisation et au paiement complet des prestations en objet, incluant la réalisation du site et son exploitation, celle-ci étant sans engagement de durée.

// agence Kiweez : [www.kiweez.com](http://www.kiweez.com) - [info@kiweez.com](mailto:info@kiweez.com) //  
Informatique & Internet - Solutions Web pour TPE / PME

04 73 72 22 79 - 07 84 39 80 05

Sarl au capital de 2 000 € - RCS Clermont-Ferrand 490 597 432 - NAF 6201 Z  
siège social 11 rue Saint-Pierre 63590 CUNLHAT - N° TVA Intracommunautaire : FR5649059743200015



#### Article 4 – Documents contractuels

4.1 Par « Contrat » les Parties conviennent expressément d'entendre les documents suivants, à l'exclusion de tout autre :

- Le Devis
- Les présentes Conditions Générales de Vente

Ces documents expriment l'intégralité de l'accord entre les Parties en ce qui concerne l'objet du Contrat et se substituent à tous autres documents éventuellement émis par l'une ou l'autre des Parties.

Toute modification du Contrat intervenue entre les Parties ne peut s'effectuer que par voie d'Avenant.

#### Article 5 – Obligations respectives des parties

##### 5.1. Obligations du client

Un projet de création de site Internet nécessite une participation constructive du client.

Le client doit donc :

- Fournir les éléments demandés (chartes graphiques, logos, questionnaire graphique, ou technique, etc.) dans un délai raisonnable.
- Valider les propositions graphiques ou fonctionnelles dans un délai maximum de cinq jours.

Dans le cas où ces délais ne seraient pas respectés, le prestataire est fondé à exiger le règlement du solde de création, et à faire démarrer l'abonnement du site.

Si des changements sont demandés après validation des propositions graphiques ou fonctionnelles, ils feront l'objet d'un devis séparé.

Un refus, par le client, du devis proposé dans ce cas de figure, ne peut en aucun cas remettre en cause le présent contrat, et notamment les développements initialement prévus.

Le client est responsable pendant la durée de l'abonnement du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre de la fourniture des services du prestataire.

Il s'engage également à respecter le mode et le délai de règlement défini dans les conditions particulières.

Le client s'engage enfin à :

- fournir l'ensemble des informations demandées, et à ce qu'elles soient exactes, complètes et à jour
- à être lié par les présentes conditions en son nom propre ou pour celui d'une société dont il a reçu mandat

##### 5.2. Obligations du prestataire

Le prestataire s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services fournis au client et souscrit à ce titre à une obligation de moyens.

Cependant, compte tenu de la nature du réseau Internet, le prestataire ne peut garantir l'absence d'interruption ou de dégradation de ses services.

Le prestataire s'engage à respecter le caractère strictement confidentiel des éléments qui lui sont confiés par le client tels que sa stratégie et ses objectifs.

#### Article 6 – Tarifs et modalités de paiement

// agence Kiweez : [www.kiweez.com](http://www.kiweez.com) - [info@kiweez.com](mailto:info@kiweez.com) //  
Informatique & Internet - Solutions Web pour TPE / PME

04 73 72 22 79 - 07 84 39 80 05

Sarl au capital de 2 000 € - RCS Clermont-Ferrand 490 597 432 - NAF 6201 Z  
siège social 11 rue Saint-Pierre 63590 CUNLHAT - N° TVA Intracommunautaire : FR5649059743200015



Le coût de création du site Internet est fixé par le devis.

Le tarif de l'abonnement est fixé, à la mise en ligne du site, en fonction des options choisies :

- soit pour une prestation comprenant l'hébergement du site Internet, le dépôt et la gestion du nom de domaine et la mise à disposition d'un outil de mise à jour du contenu du site
- soit pour une prestation « e-commerce/catalogue ».

Ces tarifs pourront être modifiés suivant les conditions précisées dans l'article 9.

En cas d'incident de paiement, le prestataire pourra suspendre immédiatement les services d'hébergement du site Internet et des e-mails du client.

Il pourra également résilier le contrat sans préavis.

En outre, tout retard de paiement fera l'objet d'une facture d'intérêts de retard correspondant à une fois et demi le taux d'intérêt légal appliqué aux sommes dues ; cette facture sera payable à réception.

#### Article 7 – Reconduction du contrat de suivi

Le contrat d'abonnement est tacitement renouvelable à chaque échéance annuelle.

#### Article 8 – Résiliation

Le client est libre de résilier ce contrat à n'importe quel moment, par courrier recommandé adressé au siège social de Kiweez sarl, et en respectant un préavis de 30 jours.

Le contrat d'hébergement prendra fin, sans aucune pénalité ou indemnité de quelque sorte que ce soit versée au client ou au prestataire.

A la condition expresse que le client soit à jour de ses règlements, et sur simple demande, le prestataire lui livrera les éléments de l'œuvre spécifique, conformément à l'article 9 du présent contrat.

La résiliation ne pourra donner lieu au remboursement de toute somme versée au titre du présent contrat.

#### Article 9 – Propriété et cession de l'œuvre et des sources

Les codes sources correspondant à l'œuvre spécifique sont la propriété du client, qui pourra les confier au prestataire de son choix en cas de rupture.

Sur simple demande, et à la condition expresse que le client soit à jour de ses règlements, le prestataire lui fournira les éléments de l'œuvre spécifique : les fichiers graphiques, les codes sources correspondant aux développements spécifiques, et aux pages HTML, et les bases de données.

Les codes sources correspondant au « système » Kiweez CMS, (l'œuvre générique) et qui permettent la production du site, et le fonctionnement de l'outil de mise à jour, sont la propriété du prestataire et ne pourront être cédées dans aucun cas.

#### Article 10 – Demandes supplémentaires

Les éventuelles nouvelles demandes qui seraient émises en cours de développement du projet feront l'objet d'un devis séparé et prolongeront le délai initialement annoncé, qui ne pourra donc plus être respecté.

Le process de création de sites Internet mis en place par le prestataire nécessite que le graphisme du site Internet soit validé avant le passage en production.

// agence Kiweez : [www.kiweez.com](http://www.kiweez.com) - [info@kiweez.com](mailto:info@kiweez.com) //  
Informatique & Internet - Solutions Web pour TPE / PME

04 73 72 22 79 - 07 84 39 80 05

Sarl au capital de 2 000 € - RCS Clermont-Ferrand 490 597 432 - NAF 6201 Z  
siège social 11 rue Saint-Pierre 63590 CUNLHAT - N° TVA Intracommunautaire : FR5649059743200015



Lorsqu'une demande de changement sur le graphisme du site est effectuée alors que le site est passé en production, cela a pour conséquence de devoir entièrement reprendre le développement informatique.

Par conséquent, toute demande de modification sur un graphisme validé par le client fera l'objet d'un devis séparé.

Les éventuelles nouvelles demandes ou souhaits de changement d'un graphisme validé auront, dans tous les cas, un impact sur le délai de réalisation.

Le respect des délais indiqués impose au client d'être actif sur son projet, et notamment de répondre rapidement aux questions qui lui sont posées par le prestataire.

De manière générale, des nouvelles demandes, des changements réguliers d'avis ou un manque de réactivité de la part du client, auront un impact sur les délais annoncés qui ne pourront plus être respectés.

Le client serait donc seul responsable, dans ces cas, du non respect des délais

Dans le cas où le projet prendrait un retard important, de par le non respect de ses obligations par le client, ou de demandes régulièrement changeantes, le prestataire est en droit d'exiger le paiement immédiat du montant total du contrat, et ce, sans avoir l'obligation de finaliser le projet.

#### Article 11 – Droit de communication et de rectification

Conformément à la loi informatique et libertés N°78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit de communication et de rectification des informations nominatives le concernant.

Toute demande est à adresser au siège social du prestataire par lettre simple.

#### Article 12 – Étendue de la responsabilité

Tout dysfonctionnement constaté par le client doit être communiqué au prestataire dans les plus brefs délais.

Dans la limite de la réglementation applicable, le prestataire n'offre aucune garantie expresse ou tacite concernant notamment, mais de manière non exhaustive ni limitative, la capacité de son service de mise à disposition de site internet à satisfaire les besoins propres, du client, ni l'adéquation de son service à la réglementation et aux normes applicables au secteur d'activité du client

En conséquence, le prestataire, ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'une perte d'activité, d'un manque à gagner ou d'une perte d'actifs, d'une perte d'usage ou de données, du nombre de personnes qui accéderont au site du client, des profits que le client pourra tirer de l'utilisation du service, ou d'un dommage indirect ou spécial résultant, de quelque façon que ce soit, d'un aspect du service ou des moteurs et annuaires de recherche.

Néanmoins, il est convenu un engagement du prestataire sur le niveau de disponibilité du site. La disponibilité du site est définie par l'accès aux pages sans message d'erreur

De même, le site ne présente aucune anomalie bloquante empêchant son fonctionnement.

#### Article 13 – Cas de force majeure

Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation née du présent contrat qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence. Toutefois, si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à 30 jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent contrat par l'une ou l'autre des parties huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision.

// agence Kiweez : [www.kiweez.com](http://www.kiweez.com) - [info@kiweez.com](mailto:info@kiweez.com) //  
Informatique & Internet - Solutions Web pour TPE / PME

04 73 72 22 79 - 07 84 39 80 05

Sarl au capital de 2 000 € - RCS Clermont-Ferrand 490 597 432 - NAF 6201 Z  
siège social 11 rue Saint-Pierre 63590 CUNLHAT - N° TVA Intracommunautaire : FR5649059743200015



#### Article 14 – Confidentialité

Les documents ou renseignements portant une mention de confidentialité confiés par le client ainsi que le présent contrat sont couverts par la confidentialité.

Les parties s'engagent à respecter cette confidentialité pendant toute la durée du présent contrat et pour une durée de deux ans à dater de l'expiration du présent contrat.

Le prestataire s'engage à restituer l'ensemble de la documentation confidentielle, quel qu'en soit le support, remise par le Client à l'expiration du contrat, et à détruire les copies qui auraient pu être faites.

#### Article 15 – Compétence

En cas de contestation relative à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat, le Tribunal de commerce de Clermont-Ferrand sera seul compétent.

// agence Kiweez : [www.kiweez.com](http://www.kiweez.com) - [info@kiweez.com](mailto:info@kiweez.com) //  
Informatique & Internet - Solutions Web pour TPE / PME

04 73 72 22 79 - 07 84 39 80 05

Sarl au capital de 2 000 € - RCS Clermont-Ferrand 490 597 432 - NAF 6201 Z  
siège social 11 rue Saint-Pierre 63590 CUNLHAT - N° TVA Intracommunautaire : FR5649059743200015